

Opération du pied: soins postopératoires



Aujourd'hui, vous avez subi dans notre service une petite intervention au pied.

Veuillez lire attentivement les points suivants. Votre sortie et votre rééducation se dérouleront ainsi dans des conditions optimales.

DANS LE SERVICE

Après l'intervention et votre court séjour dans la chambre de réveil, vous restez encore quelque temps dans notre service.

- Ici, les paramètres généraux continuent d'être examinés et le réveil progressif de vos jambes est suivi afin d'en contrôler la mobilité et les sensations (en cas d'anesthésie péridurale locale).
- Il vous sera également demandé si vous pouvez uriner.
- Suivant l'avis de l'anesthésiste, un analgésique est administré via la perfusion en place. Parfois, celui-ci sera insuffisant et vous devrez appeler un membre du personnel soignant pour une adaptation de votre médication.
- Un bandage compressif sera appliqué autour du pied et de la glace sera éventuellement ajoutée. Lors de l'intervention, votre jambe a été désinfectée à l'aide d'un produit coloré qui sera visible quelque temps. Le bandage reste en place lors de la sortie.
- Une fois qu'un membre du personnel soignant a contrôlé le réveil complet de la jambe, vous pouvez vous mettre debout avec son aide (si le chirurgien n'a pas émis d'objections à ce niveau-là). Suivant la nature de l'intervention, vous pourrez ou non prendre appui sur votre pied. La marche n'est donc autorisée qu'avec un accompagnant.
- Dans certains cas, une anesthésie locale de longue durée est administrée. Il se peut que vous éprouviez la sensation d'avoir le pied endormi, pendant 72 heures parfois.

Vous ne pouvez quitter le service que lorsque:

- La lettre de sortie et les formulaires nécessaires ont été remis.
- Le médecin traitant vous a fourni toutes les informations relatives à l'intervention et à la suite de la procédure (p. ex., marcher ou non avec des béquilles).
 - Vous vous sentez bien, avez uriné et pouvez-vous tenir debout sans aide.
 - Vous avez reçu éventuellement un analgésique pour la première nuit.
 - Vous avez reçu une injection pour la prévention de la phlébite si le médecin le juge nécessaire.
 - Vous nous avez confirmé que vous ne conduirez pas de véhicule lors de votre sortie.

Centre hospitalier Jan Yperman
Briekestraat 12 • 8900 Ieper
www.yperman.net • 057 35 35 35
info@yperman.net •     

DE RETOUR À LA MAISON

Il est important d'informer votre médecin de famille que vous êtes à la maison. Ainsi, il pourra suivre et accompagner le processus de guérison et de rééducation après votre intervention. Vous l'inviterez donc à passer le premier jour et lui remettrez la lettre de sortie. Dans certains cas, il contrôlera la blessure, évaluera l'état général et corrigera la prescription éventuelle de l'analgésique. Ainsi, il pourra assurer la suite du suivi et les éventuelles prescriptions nécessaires.

- Vous pouvez généralement reprendre la même médication prescrite.
- Si nécessaire, vous poserez un « cold pack » (glace) dans une serviette sur la cheville.
- Le repos et le maintien en position surélevée sont importants durant les premiers jours afin d'éviter un gonflement excessif.
- Le bandage compressif appliqué sera maintenu pendant 72 heures. Ensuite, un bandage « de correction de la position » sera placé par le médecin de famille ou un infirmier/une infirmière. Ce dernier peut rester en place durant plusieurs jours. En cas de couleurs anormales, il est préférable de retirer le bandage.
- Le chirurgien vous signalera, avant votre sortie, si vous pouvez ou non marcher avec une chaussure adaptée (par exemple, opération de la partie antérieure du pied).
- Dans certains cas, un plâtre sera nécessaire et nécessitera une attention particulière pour les points suivants :
 - En cas de bleuissement ou de gonflement des orteils sans amélioration par une surélévation de la jambe, vous devez contacter votre médecin de famille.
 - Si le plâtre vous blesse ou se casse, vous devez contacter le service.
- Dans certains cas, les médicaments seront prescrits par le médecin (analgésique, injections contre les phlébites).
- La douleur peut être combattue efficacement avec du paracétamol 500 mg, jusqu'à deux comprimés, quatre fois par jour.

Le médecin de famille continuera de vous accompagner durant les premières semaines. Vous pouvez toujours le contacter si des problèmes se présentent. Si nécessaire, votre médecin de famille peut contacter le chirurgien. Une visite de contrôle chez le chirurgien est généralement prévue après un certain nombre de semaines, suivant la nature de la chirurgie. C'est à ce moment-là que les broches éventuelles seront retirées.

Plusieurs choses doivent être signalées au médecin de famille si elles se présentent :

- Fièvre;
- Augmentation de la douleur et gonflement, rougeurs autour des broches dans les orteils;
- Douleur et tension dans le mollet.

Nous vous souhaitons un prompt rétablissement après votre intervention et nous espérons que le respect de ces consignes vous permettra de connaître une rééducation sans problème.